

Saison 2020-2021

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 05 Juin 2021



Président : GBA SEVERIN

Directeur : LTT THOREZ

Société de Chasse BA 105

20^{ème} Edition

Procès-verbal de la 20^{ème} assemblée générale de la Société de Chasse Militaire de la Base aérienne 105 d'Évreux (saison 2020-2021)

Exceptionnellement délocalisée au sein de la salle des fêtes du village de Gauciel, l'accueil de l'assemblée générale a été réalisé par Monsieur HAMEL Reynald Maire du village.

Respectant les conditions sanitaires recommandées par l'ARS, l'assemblée générale de la société de chasse militaire de la Base aérienne 105 s'est déroulée le samedi 05 Juin 2021 à 09h30.

Cette réunion a été présidée par le Général de Division Aérienne SÉVERIN Vincent, président de la société de chasse.

A l'issue le mot d'accueil, la parole a été donnée au Lieutenant THOREZ Yann, Directeur de la Société de Chasse Militaire.

L'ordre du jour a été cité et les débats menés par le directeur.

ORDRE DU JOUR

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 1. Composition du bureau | 9. Prélèvements 2020-2021 à la Côte 123 |
| 2. Coordonnées de la Société | 10. Prélèvements 2020-2021 Vernon |
| 3. Fonctionnement | 11. Plan de chasse 2021-2022 |
| 4. Reconduction des décisions | 12. Bilan piégeage sur la BA 105 |
| 5. Déjeuner de chasse sur la BA105 | 13. Départs / Adhésions saison 2020-2021 |
| 6. Invitations | 14. L'avenir |
| 7. Bilan Financier | 15. Calendrier 2021-2022 |
| 8. Prélèvements 2020-2021 sur BA105 | 16. Questions |

Nombre de sociétaires : 43	Sociétaires présents: 24	Sociétaires excusés : 16	Sociétaires absents : 3
-----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	--------------------------------

Composition du bureau

Le Président, du fait de sa mutation prochaine, a souhaité passer la main après deux mandatures.

Après l'appel à volontaire au sein de l'assemblée présente, seul le COL DESJARDINS a répondu. Le vote a été réalisé à main levée.

Pour : 23

Contre : 00

Abstention : 00

A l'unanimité, le COL DESJARDINS est donc élu Président de la Société de Chasse Militaire de la BA105.

Le reste du bureau est inchangé.

Président d'Honneur:

COLDELPORTE Sébastien

Président :

COL DESJARDINS

Directeur :

LTT THOREZ Yann

Trésorier :

ADC (er) DANGLES Gérard

Trésorier adjoint :

ADC (er) DEFLUBE Vincent

Secrétaire :

ADJ OUILLON Nicolas

PM (er) GATINEAU Frédéric

Secrétaire adjoint :

SGT CHARBONNIER Fabien

II Coordonnées de la Société

L'adresse mail pour tous les échanges avec le bureau est : sc105@hotmail.com

Toutefois l'adresse traditionnelle reste active, en revanche le temps d'acheminement du courrier reste soumis aux aléas de la distribution de ce dernier sur la base.

Société de Chasse Militaire de la Base Aérienne 105
Route de Paris
27037 EVREUX CEDEX

III Fonctionnement

L'organisation des chasses réalisées dans l'enceinte de la BA 105, du CNMOTSR Favières / Vernon est réalisée par le Directeur de la Chasse.

L'organisation des journées de chasse sur le parcellaire de la Côte 123 est délégué à l'ADJ (er) GARREAUD Marc suppléé le cas échéant par un membre du bureau.

Le permis du sociétaire, de l'invité devra être conforme aux lois régissant la pratique de la chasse sur le territoire national et à minima dans le département de l'Eure, l'Eure et Loire pour le parcellaire de Crucey-Village et Favières

Chaque sociétaire peut bénéficier d'invitation pour la saison de chasse. De plus le bureau se réserve le droit d'offrir jusqu'à 2 invitations à chaque sociétaire agissant pour le bien commun.

Des problématiques ont été rencontrées cette année :

- Le manque de célérité dans les réponses attendues pour l'organisation des repas et la gestion des invitations,

Les conséquences ont été les suivantes :

- Multiplication des échanges par mail afin d'obtenir une réponse exploitable
- L'annulation de repas
- La réorganisation de la journée de chasse.

Décisions prises pour la Saison 2021-2022

Du fait de la pandémie de la COVID-19 :

- Le déplacement des groupes de chasse sera réalisé en véhicule individuel, le stationnement se fera sur des parkings dédiés.
- Le port du masque est obligatoire lors du rond.
- Le respect des gestes barrière est de mise.
- Pour les chaudrons un nouveau découpage parcellaire a été effectué l'an dernier et validé afin de préserver les capacités physiques de chacun. Les plus anciens seront en poste fixe de plus les chiens seront tenus en longe lors des chasses sur la plateforme
- La tenue vestimentaire sera accompagnée de veste ou gilet orange fluo favorisant la sécurité et la célérité dans la mise en place des chaudrons sur la BA 105.

Pour les Adhésions

- Priorité est donnée aux militaires d'active de la BA 105 et de la Base de Défense.

Pour les Invitations

- Priorité aux actionnaires œuvrant pour la collectivité.
- La gratuité en fonction des implications de chacun au profit de la société a été réduite à 2 invitations gratuites sur proposition du président et validée par vote au cours de cette assemblée générale.

Condition d'accès sur la BA105.

- Désormais, chaque chasseur sociétaire ou invité est inscrit sur une note de service dédiée diffusée la semaine précédente vers les services idoines.
- Chaque invitant doit faire parvenir le fichier CAZ pour son invité 15 jours avant au Directeur.
- Chaque participant, non militaire d'active, devra se présenter le matin de la journée de chasse à l'accueil base afin de retirer un Laissez-passer « Visiteur » sur présentation de sa pièce d'identité.
- Le badge sera restitué à la fin de chaque journée de chasse.

- l'arrivée à 08h00 est impérative le jour de l'ouverture.

L'invitant et l'invité doivent arriver ensemble.

Pour la chasse au grand gibier, l'invité sera posté directement à côté de son invitant. L'invité sera en possession d'une trompe ou une corne suffisamment puissante pour la répercussion des annonces et portera une tenue orange.

Une fois les honneurs rendus aux gibiers prélevés, les invités ne participeront pas au partage de la venaison.

L'invitant devra s'assurer du sérieux de son invité et en sera responsable pour la journée.

IV Reconduction des décisions de l'année précédente

L'organisation des chasses réalisées dans l'enceinte de la BA 105, du CNMOTSR Favières / Vernon est réalisée par le Directeur de la Chasse.

L'organisation des journées de chasse sur le parcellaire de la Côte 123 est délégué à l'ADJ (er) GARREAUD Marc suppléé le cas échéant par un membre du bureau.

Gardiennage Côte 123:Major (er) DUMORTIER, l'agrainage est réalisé avec l'aide de l'AVT VINAULT

V Déjeuner de chasse sur la BA 105 / Côte 123

Prix du repas sur la BA105 : 17€

Prix du repas Côte 123 : 18 €

Du fait de la pandémie de la COVID 19 et des nouvelles directives du SCA, nous ne savons pas à l'heure de la rédaction de ce compte-rendu si la prestation de restauration sera effective pour la saison 2021-2022.

VI Invitations

Le tarif des invitations est maintenu pour l'ensemble des chasses à :

- 40 Euros pour la saison 2021-2022.

De plus le nombre d'invitations offertes par le bureau vers les sociétaires œuvrant pour le bien de la communauté est limité à 2 invitations par saison.

Invités société de chasse

- 3 invitations pour la saison 2020-2021

Invités Colonel : Néant

Invitations offertes

- SEVERIN : 2 invitations pour présidence
- GARREAUD : 1 invitation pour travaux côte 123
- DUMORTIER : 1 invitation pour gardiennage côte 123
- THOREZ : 1 invitation pour direction
- DEFLUBE: 2 invitations pour travaux sur Vernon
- CHARBONNIER: 2 invitations pour entretien sur Vernon

Total invitations:

2020-2021 :24-9 invitations = 15 invitations payantes

VII Bilan Financier

Voir Annexe 1

VIII Prélèvements 2020-2021 BA 105

- Lapins =181
- Perdrix = 16
- Lièvres =0
- Pigeons = 3
- Renards = 0

Conclusion :

La décroissance de la population de lapins est une évidence, nous devons maintenir un faible taux de prélèvement.

Le lièvre n'a pu être prélevé du fait de l'annulation de journées de chasse pour raisons sanitaires.

Une attention particulière est demandée pour la gestion de la ressource.

Tant pour le lièvre que pour le lapin la ressource reste comptée.

Si aucune action de notre part n'est menée, plus aucun léporidé ne peuplera la BA105. Nous poursuivrons donc les opérations poudrage au cours de la saison 2021-2022 dès lors que les conditions sanitaires nous permettront de nous réunir.

IX Prélèvements 2020-2021 Côte 123

- Chevreuils = 9
- Sangliers = 3
- Lièvre = 2

X Prélèvements 2020-2021 Vernon

- Chevreuils = 4
- Sangliers = 14

XI Plan de chasse 2020-2021

Il a été demandé pour nos territoires de chasse :

- 14 lièvres pour la BA 105 et 4 lièvres pour la C123
- 8 Chevreuils (C123)
- 8 Chevreuils (Vernon)
- 3 Faisans (C123)

Le tout a été accepté par la FDC27. Néanmoins, suite à un incident informatique lors de la demande en ligne, nous n'aurons les bagues chevreuils pour la C123 en Juillet.

XII Bilan Piégeage sur la BA 105

- Renards = 5
- Fouines = 6
- Putois = 1
- Corneilles = 28
- Corbeaux Freux = 13
- Pies = 4
- Ragondin = 0
- Etourneaux = 21

Espèces Relâchées

- Chats domestiques = 12

XIII Départs / Arrivées sociétaires

Départs annoncés

- GBA SEVERIN (si sa mutation est incompatible avec son maintien au sein de la société).
- CLC BRENNETOT
- MAJ CAUTY
- DURAND Jean-Pierre
- Mr LEBARON
- CDT PASSERA (si sa mutation est incompatible avec son maintien au sein de la société).
- Mr COCARD (opération chirurgicale, demande à être mis en liste d'attente jusqu'à son rétablissement)

Demande d'adhésion

- CLC LECLERCQ (EP)
- CAL ROYER (EP)
- ADJ HERON (retour sur EVX)
- ADC (er) THOREZ
- SGT ENOS Simon (ESSIS)

Liste d'attente

- Militaires d'active : Néant
- Militaires retraités / réserve : Néant
- Civil de la Défense : Mr COCARD Emile placé selon son souhait lors de l'AG

XIV L'avenir

- Achats à réaliser
 - Remorque simple essieu avec rehausse

Pour : 24

Contre : 00

Abstention : 00 Achat validé

- Scie sabre + accessoire de découpe du gibier

Pour : 24

Contre : 00

Abstention : 00 Achat validé

- Le prévisionnel des dépenses pour la saison 2021-2022 a été présenté.

Répartition du vote de l'assemblée présente :

Pour : 24

Contre : 00

Abstention : 00 Le prévisionnel est validé à l'unanimité des votes exprimés pour la saison 2021-2022.

Ainsi une enveloppe a été validée pour les soins des chiens blessés lors de battue.

- L'harmonisation des cotisations pour un tarif unique fixé à 250 Euros.

Pour : 13

Contre : 08

Abstention : 02 La nouvelle cotisation **est validée à 250 Euros**

- Le règlement des invitations se fera en fin de saison par chèque ou virement bancaire.
- Le règlement de la cotisation par chèque ou virement bancaire
- Extension de la société sur le site de l'ex BA de CRUCEY-VILLAGE (environ 180 Hectares propice pour le petit gibier + quelques Chevreuils, plan cynégétique Faisan), réunion lundi 07 Juin 2021 avec l'USID et le Chef GS.

Présenté à l'ensemble des sociétaires pour l'acceptation éventuelle de cette nouvelle AOT.

Pour : 23

Contre : 00

Abstention : 01

- Afin de répondre à la sollicitation de l'USID de la BA105, des furetages seront réalisés dès le 15 Août 2021 sur le site de CRUCEY-VILLAGE. Une équipe sera constituée à cet effet.
- Mise en place d'une équipe de découpe pour la C123 et Vernon
 - SGT PINGRET Allan
 - LTT THOREZ Yann
 - ADJ (er) GARREAUD Marc
 - ADC ® BERMENT Olivier

XIII Calendrier 2020-2021

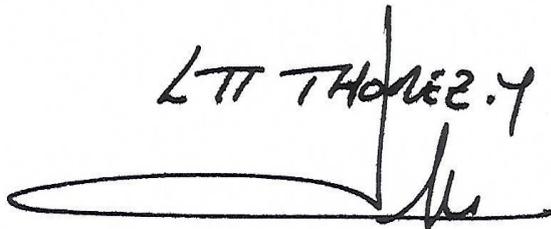
Le calendrier retenu est le suivant tout en étant susceptible d'évoluer en fonction de l'accord des chefs de site et de l'activité opérationnelle de la Base105, de Vernon et CRUCEY-VILLAGE:

	Août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février
Petit Gibier							
Lièvre (fermeture le 05 dec)/ Perdrix (fermeture le 11 nov)		25-sept L+P	02-oct 23-oct L+P				
BA 105/Furetage		25-sept	09-oct	27-nov		22-janv	
CRUCEY/ Furetage	21-août	11-sept	17-oct 30-oct	21-nov	11-déc	29-janv	19-fév.
Grand Gibier							
Vernon			10-oct	07-nov	19-déc	09-janv	27-fév.
C123			16-oct	13-nov	04-déc	15-janv	12-fév.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne n'ayant demandé la parole, le Président a déclaré la séance close et la réunion a pris fin à 12h400 et remercié Monsieur le Maire de GAUCIEL pour son accueil ainsi que ceux qui se sont investis pour la société.

Le Directeur

Lieutenant Yann THOREZ



Le Président

Colonel David Desjardins

